

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE



RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Recommandation Mise à jour de la politique corporative : Conditions de travail personnel non syndiqué (PC 2.21)

D'ADOPTER la mise à jour de la politique corporative intitulée « Conditions de travail - personnel non syndiqué » (PC 2.21) selon le projet soumis en annexe.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ -

DE responsable : Talents, diversité et expérience employé

Alain Brière

Signé avec ConsignO Cloud (24/02/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Nom : Alain Brière

DE responsable :

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance - Renouveler l'organisation pour l'excellence de l'expérience cli

Attirer, développer et mobiliser les talents - Attirer et retenir les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

Le 17 décembre 2012, le conseil d'administration adoptait la politique corporative intitulée « Conditions de travail - personnel non syndiqué » (ci-après PC 2.21). Celle-ci a fait l'objet de plusieurs révisions depuis son adoption, la dernière datant du 1^{er} septembre 2021.

Ce projet de mise à jour est le résultat d'une série de suggestions, d'interprétations et de changements proposés par les différentes parties prenantes depuis l'adoption de la dernière version de cette politique corporative. Il s'inscrit dans les efforts déployés par la Société pour renouveler sa gouvernance ainsi que pour attirer et retenir les talents.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

Autorisation et octroi de contrat

Présidence (cochez si requis)

Vice-présidence (cochez si requis)

Direction générale :

GED:

Objet : Mise à jour de la politique corporative : Conditions de travail personnel non syndiqué (PC 2.21)**Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions** S/O Nouveau contrat Prolongation Sur invitation Levée d'options
 Renouvellement De gré à gré Public AutreNombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : Nombre de soumissions déposées : **Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)Comité : Comité Ressources humaines Date: (jj/mm/an) 14 02 2023Comité : Date: (jj/mm/an) **Démarche, solution proposée et conclusion**

Le projet de politique soumis au conseil d'administration est accompagné d'un document précisant plus en détails les modifications proposées dans ce projet de mise à jour de la PC.2.21, ainsi qu'un tableau avant/après.

On y retrouve notamment les changements suivants :

- Article 6.2 « Modalité de paiement et banque de temps » - Ajustements visant à préciser les modalités d'autorisation concernant l'utilisation du cumul de temps supplémentaire afin de mieux tenir compte des besoins opérationnels;
- Article 8.2 « Durée et cumul des vacances » - Ajustement aux vacances des personnes ayant travaillé plus de 15 ans sur un horaire de nuit;
- Article 8.9 « Cumul de vacances lors d'une réembauche » - Modalités de reconnaissance des années d'expérience STM des personnes rebauchées dans les 12 mois suivant une démission;
- Article 21.3.3 « Détermination du salaire lors d'une promotion temporaire » et article 27.0 « Remplacement par intérim » - Précisions concernant ce qui doit être considéré comme « salaire de base » plutôt que comme « montant forfaitaire ».
- Article 34.4 « Avantages sociaux » - Précisions concernant le délai de travail continu nécessaire pour qu'une personne ayant un statut temporaire puisse bénéficier de certains avantages sociaux.
- Annexe 1 « Structure salariale » - Mise à jour pour présenter les échelles en vigueur en 2023.

Les responsables de la Direction - Expertise Ressources humaines recommandent l'adoption de cette mise à jour.

 Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion**Développement durable / Accessibilité universelle** S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD - 9 - Consolider la gouvernance de la STM en développement durable

DD - 3 - Maintenir un positionnement d'employeur responsable

En procédant à des mises à jour de ses encadrements pour les conditions de travail du personnel non-syndiqué, la STM consolide sa gouvernance et agit en tant qu'employeur responsable.

 Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle**Préparé par :** Secrétariat corporatif

Nom: Sylvain Laliberté

Service : Direction - Expertise Ressources humaines

Nom: Jean-François Dionne

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Giovanna Gateau

*Giovanna Gateau*Signé avec ConsignO Cloud (24/02/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Objet : Mise à jour de la politique corporative : Conditions de travail personnel non syndiqué (PC 2.21)

Informations financières S/O

SEULEMENT pour les projets associés au PI

N° de demande d'achat :

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹
Centre			
Compte			
Ordre interne / OTP			
Réseau activité			
Règlement d'emprunt			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat			

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total 0 \$

Ventilation des coûts² S/O

Période estimée du contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2022	2023	2024 et suivantes ⁴	Total
(A) Base ³				0 \$
(B) TPS	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(C) TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(F) Montant net (D - E)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

2. Les montants sont arrondis au dollar près.

3. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

4. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie :

*Julie Deschênes*Signé avec ConsignO Cloud (25/02/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Mise à jour de la politique corporative : Conditions de travail personnel non syndiqué (PC 2.21)

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO-2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO 2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle